

# Stop au harcèlement !

La classe de **6ème C**, dans le cadre d'un cours d'Enseignement Moral et Civique, vous propose un **GUIDE** contre le **harcèlement** scolaire.

Nous avons travaillé par groupe : certains ont travaillé sur ce qu'est le harcèlement, d'autres se sont interrogés sur les risques et conséquences du harcèlement, les autres ont préparé des questions sous forme d'interview pour comprendre comment prévenir le harcèlement à l'école ou sur Internet.

Nous espérons qu'il vous plaira !

Bonne lecture !



# Sommaire

## **Thème 1 : Qu'est ce que le harcèlement**

**Page 3**

Où cela se passe-t-il ?

Quand cela se passe-t-il ?

Qui participe à cette situation ?

Comment cela se déroule-t-il ?

Pourquoi cela a-t-il lieu ?

-----

## **Thème 2 : Risques et conséquences du harcèlement**

**Page 4**

Risques et conséquences pour un/des agresseur(s)

Risques et conséquences pour une/des victime(s)

-----

## **Thème 3 : Que faire pour prévenir le harcèlement ?**

**Page 6**

Interview

-----

## **Jeux**

**Page 10**

Charade, Quiz, Mots mêlés

-----

## **Lexique**

**Page 14**

# Thème 1 : Qu'est ce que le harcèlement ?

(Remi, Alexis, Lina, Lisa, Emile.L, Merlin et Raphaël)



## Question 1 : Où cela se passe-t-il ?

Le harcèlement a lieu à l'école si c'est du harcèlement scolaire. Le harcèlement a lieu sur les réseaux sociaux si c'est du cyber-harcèlement.

Mais, le harcèlement peut se produire n'importe où : dans les espaces publics, dans la rue, au parc, mais aussi dans les espaces privés.

## Question 2 : Quand cela se passe-t-il ?

Le harcèlement est une violence répétitive. Cela veut dire qu'elle peut avoir lieu plusieurs fois dans la journée. La durée du harcèlement est variable. Certaines victimes sont victimes de harcèlement pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

## Question 3 : Qui participe à cette situation ?

L'**agresseur** est celui qui agresse la victime soit verbalement, soit physiquement ou bien sur internet.

La **victime** est celui qui se fait agresser par les agresseurs ou les témoins actifs.

Le **témoin actif** est celui qui voit et qui participe, rigole, applaudit, encourage...

Le **témoin passif** est celui qui voit mais qui fait semblant d'ignorer.

## Question 4 : Comment cela se déroule t-il ?

Cela se déroule une première fois puis une seconde fois jusqu'à devenir répétitif. Ces actes peuvent durer des semaines, des mois voire des années.

## Question 5 : Pourquoi cela a-t-il lieu?

Le harcèlement a lieu parfois à cause d'un handicap, de la couleur de peau, de la religion, du pays d'origine. L'apparence physique comme par exemple la rondeur ou la maigreur peuvent motiver les agresseurs. En bref, tout ce qui peut paraître une différence motive le passage à l'acte de l'agresseur.

## Thème 2 : Risques et conséquences du harcèlement

(Ava, Lara, Ziggy, Eloise, Emile.J, Ralph, Aurélien, Marion, Lili, Matilde, Karl, Margot )



Le harcèlement peut avoir de très lourdes conséquences tant pour l'agresseur que pour le, la ou les victime(s) et ce, dès l'âge de 13 ans.

### **Quelles sont les conséquences du harcèlement pour l'agresseur ?**

Les conséquences pour l'agresseur sont nombreuses, d'abord les peines de prison peuvent être de 6 mois sans circonstances aggravantes, 1 an avec une circonstance aggravante et 18 mois avec deux circonstances aggravantes. On entend par circonstances aggravantes le fait que la victime a moins de 15 ans, ou que la victime est dite vulnérable (avec un handicap mental ou physique). Si le harcèlement empêche la victime d'aller à l'école pendant plus de 8 jours (déscolarisation) ou si le harcèlement a été commis sur internet sont deux autres circonstances aggravantes aux yeux de la justice.

Par exemple, dans l'ouvrage *L'enfer au collège*, les auteurs Arthur Ténor et Milan Poche rapportent qu'un collégien a été victime de harcèlement par Anthony, un de ses camarades. Parce qu'il est âgé de plus de 13 ans, Anthony risque une peine de prison de 6 mois et une amende de 7500 euros. Mais cette sanction est légère comparée à d'autres car nous savons qu'il existe des sanctions plus lourdes.

### **Quelles sont les conséquences du harcèlement pour la victime ?**

Les conséquences pour la victime sont toutes aussi importantes. Elles dépendent néanmoins de la gravité de la situation.

D'une part, la victime de harcèlement peut ressentir de la tristesse, du désespoir, de la haine ou encore de l'anxiété. Ces sentiments peuvent parfois se

mêler et, dans les cas plus graves, entraîner des troubles de la pensée voire , des conduites suicidaires voire même des suicides.

D'autre part, le harcèlement peut entraîner la déscolarisation, ce qui veut dire que la victime, terrorisée ou blessée physiquement ou mentalement, n'est plus en capacité d'aller à l'école. Dans le même ouvrage cité plus haut, Gaspard, un élève de collège victime de harcèlement par un camarade de classe raconte sa peur quotidienne qui le contraint à rester chez lui. Dans un autre ouvrage, *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école*, écrit par Jean Pierre Bellon et Bertrand Gardette, Maud est une lycéenne de 16 ans est elle aussi victime de harcèlement. Elle se maquille pour cacher ses bleus. Sa souffrance est telle que ses parents décident de la changer d'établissement.

**Le harcèlement est souvent commis car la victime est différente (handicap, couleur de peau, taille, sexe, religion...).**

**Avant que celle-ci n'en garde des traces à vie, agissons!!**



# Thème 3 : Que faire pour prévenir le harcèlement dans mon collège ?

(Malone, Mael, Neo)

Nous avons interrogé des membres du Lycée Condorcet, adultes comme élèves, au sujet du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement. Voici le compte rendu de nos interviews. Bonne lecture !



Le harcèlement scolaire, des violences sous-estimées.

<https://pharefm.com/2017/02/24/invite-de-phare-fm-24-fevrier-francoise-caron-enfants-maltraites-violences-estimees/>

Bonjour, je m'appelle **Malone Tricoche** et j'ai interrogé Monsieur Teulet qui est le CPE de l'établissement, c'est-à-dire le Conseiller principal d'éducation. Voici ses réponses :

**Question 1 :** Avez-vous déjà été témoin de harcèlement ? Si oui, comment avez-vous réagi ?

**Réponse :** Je n'ai jamais été témoin de cas de harcèlement sérieux. En revanche, nous traitons souvent de cas de disputes entre élèves et parfois de cas de violences verbales. Il s'agit pour la plupart de cas isolés. Il m'est arrivé d'être confronté à des cas de harcèlement. Nous les prenons très au sérieux et les solutionnons mais je n'ai jamais été un témoin direct.



**Question 2 :** Savez-vous combien d'élèves se sont fait harceler l'année dernière au Lycée Condorcet ?

*Réponse :* En général, chaque année, l'école est confrontée à 2 ou 3 cas sérieux de harcèlement. L'ensemble des équipes (administration, professeurs, vie scolaire, infirmerie et psychologue) est alors mobilisé pour punir les coupables et venir en aide aux victimes.

**Question 3 :** Les élèves qui se font harceler sont-ils plutôt des élèves de lycée, de collège ou bien de primaire ?

*Réponse :* Les élèves du primaire sont encore un peu jeunes. Il est donc rare d'être confronté à des cas de harcèlement sérieux. C'est plutôt au collège que les situations de harcèlement sont les plus fréquentes. En général, il s'agit d'élèves de 5ème et/ou de 4ème.

Mais en réalité, il n'y a pas d'âge pour être confronté au harcèlement scolaire.

**Question 4 :** Avez-vous déjà traité un cas où un enseignant se faisait harceler par un ou des élèves ou inversement ?

*Réponse :* Non, je n'ai jamais été confronté à cette situation ni à Condorcet, ni même dans les autres établissements que j'ai fréquentés.

**Question 5 :** Connaissez-vous Jean Pierre Bellon ? Que savez-vous de lui ?

*Réponse :* Jean Pierre Bellon est le développeur de la méthode Pikas. Il s'agit d'une méthode qui consiste à briser l'unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir du harcèlement. Cette méthode a pris le nom de son concepteur, le psychologue Anatol Pikas.



<https://www.psyfamille.com/centre-de-formation/la-methode-pikas/>

Bonjour, je m'appelle **Mael Lefèvre**. J'ai interrogé Adi Moh Amin, le laborantin du Lycée. Il est aussi membre de la cellule "Bien être". Voici ses réponses :

**Question 1** : Avez-vous déjà été témoin de harcèlement ? Si oui, comment avez-vous réagi ?

*Réponse* : Non, je n'ai jamais été témoin d'un cas de harcèlement, ni au Lycée, ni dans les autres établissements que j'ai fréquentés.

**Question 2** : Savez-vous combien d'élèves se sont fait harceler l'année dernière au Lycée Condorcet ?

*Réponse*: A ma connaissance, je dirai qu'une quinzaine d'élèves se sont fait harcelés l'an dernier. L'établissement compte plus de 1000 élèves de la petite section à la Terminale. On en déduit donc que le harcèlement a touché environ 1,5% des élèves. Ce chiffre est minime mais il ne faut pas réduire le harcèlement à ce chiffre. C'est un combat sérieux qui doit mobiliser l'ensemble de la communauté, les adultes comme les élèves

**Question 3** : Les élèves qui se font harceler sont-ils plutôt des élèves de lycée, de collège ou bien de primaire ?

*Réponse* : La grande majorité des victimes sont au primaire et au collège.

**Question 4** : Avez-vous déjà été confronté à un cas où un enseignant se faisait harceler par un ou des élèves ou inversement ?

*Réponse* : Non, je n'ai jamais été confronté à une situation de ce genre.

**Question 5** : Connaissez-vous Jean Pierre Bellon ? Que savez-vous de lui ?

*Réponse* : Oui c'est un professionnel qui a largement travaillé sur le harcèlement en milieu scolaire. Il s'est notamment penché sur la méthode de la préoccupation partagée.







# Charades



(Marion, Ralph)

## Charade 1

Mon premier est la vingtième lettre de l'alphabet.

Mon deuxième est le contraire de *plus*.

Mon tout est l'un des acteurs jouant un rôle majeur dans le harcèlement.

## Charade 2

Mon premier est la première lettre de l'alphabet.

Mon deuxième est *une pierre*.

Mon troisième est un membre de ma famille.

Mon tout est un mot dont le synonyme est *attaquant*.

## Charade 3

Mon premier est une partie du corps.

Mon deuxième est après le *1*.

Mon troisième est au bout de mes jambes.

Mon tout fait mal.

## Charade 4

Mon premier se boit.

Mon deuxième est à la fin de pastis.

Mon tout est représenté par la République.

## Solutions

Charade 1 :

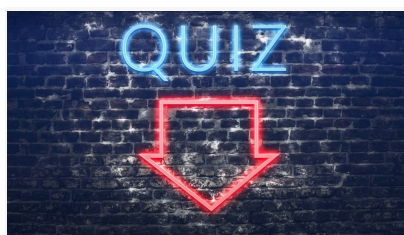
violé

Charade 2 :

passé

Charade 3 :

coup de pied



## À toi de jouer !

(Eloise, Ava)

1) Où le harcèlement scolaire se passe-t-il ?

- A l'école
- Sur internet

2) En cas de harcèlement scolaire sans circonstance aggravante, l'agresseur devra payer une amende de :

- 15 000 €
- 7 500 €
- 6 300 €

3) Qu'est ce qu'un témoin actif ?

- un témoin qui participe au harcèlement
- un témoin qui fait semblant d'ignorer la situation

# Mots mêlés

(Alexis)

V	I	O	L	E	N	C	E	S	D	A	O	L	L	E	P	X	H	I	Z
I	N	S	S	C	D	P	R	O	B	L	E	M	A	T	I	Q	U	E	H
C	Y	B	E	R	I	P	A	R	S	K	I	R	C	O	O	D	E	I	L
T	S	U	B	A	F	H	A	R	C	E	L	E	M	E	N	T	W	D	O
I	O	C	O	C	F	Y	G	E	O	M	L	S	E	U	L	E	P	U	T
M	E	N	A	C	E	S	G	P	L	E	E	R	N	S	H	M	A	R	E
E	M	C	M	U	R	I	R	E	A	E	G	E	T	C	R	O	A	N	D
S	O	M	E	S	E	Q	E	T	I	Z	A	V	A	W	T	I	Q	W	E
Z	U	Y	N	A	N	U	S	I	R	I	L	Z	L	P	Y	N	E	R	L
I	O	P	D	T	C	E	S	T	E	A	E	S	P	R	I	S	O	N	I
D	F	G	E	I	E	H	E	I	Z	J	K	L	Z	I	X	C	V	B	G
N	Z	M	X	O	C	Z	U	V	X	F	K	I	Z	S	V	F	D	F	A
K	L	Q	F	N	G	Q	R	E	F	F	L	T	F	O	A	V	D	B	R
V	T	R	I	S	T	E	S	S	E	K	L	X	F	E	L	B	I	A	F

## Mots mystères :

- Violences
- Tristesse
- Faible
- Différence
- Problématique
- Victimes
- Fragile
- Harcèlement
- Prison
- Scolaire

# Mots mêlés

(Raphael)

A	P	E	I	N	E	F	G	H	K	E	R	E	M	E	N
T	M	B	I	X	I	C	M	V	T	E	M	O	I	N	T
C	T	N	H	T	N	H	P	O	E	W	X	Y	Z	I	M
A	L	E	E	A	R	S	R	U	E	S	S	E	R	G	A
U	S	L	I	P	R	D	E	A	C	T	N	C	P	U	R
P	I	D	C	P	T	C	R	N	L	E	D	T	I	P	E
E	E	L	I	E	S	P	E	A	I	M	A	C	L	H	I
U	K	J	A	R	A	Q	N	L	H	L	B	L	P	Y	I
T	M	C	I	T	P	H	A	I	E	V	L	A	Q	S	B
K	M	Y	E	H	N	O	G	P	F	M	U	E	Q	I	N
R	V	B	P	N	N	E	E	Y	E	U	E	J	E	Q	U
L	O	E	H	F	D	E	I	L	K	M	N	N	I	U	M
B	U	R	L	M	N	F	D	E	S	R	Z	X	Z	V	B
N	K	I	P	L	M	X	Q	A	S	Z	C	H	T	Y	I
L	K	D	I	F	F	E	R	E	N	C	E	K	N	B	C

## Mots mystères :

- Peine
- Témoin
- Différence
- Tapper
- Harcèlement
- Agresseur
- Physique
- Mental
- Cyber

# LEXIQUE

(Merlin, Emile)

**Agresseur** : l'agresseur est la personne qui agresse la victime verbalement, physiquement ou sur les réseaux sociaux.

**Victime** : C'est la personne qui se fait harceler par l'agresseur verbalement physiquement et en utilisant les réseaux sociaux. Autrement dit, il s'agit de la personne qui subit ce type de violence.

**Témoins** : Toute personne ayant vu la scène. Il y a deux types de témoins. On compte les témoins passifs et les témoins actifs.

**Témoins passifs** : Les témoins passifs sont ceux qui font semblant de ne pas avoir vu la scène et ne font rien : ils ne rigolent pas, ne donnent pas de coups mais en même temps, ils ne protègent pas non plus la victime.

**Témoins actifs** : Les témoins actifs sont des témoins qui rigolent, sourient, se moquent, bref ils encouragent l'agresseur à agir.

**Identité de genre** : L'identité de genre est la différence entre la masculinité (garçon) et la féminité (fille).

**Anxiété** : état de trouble mental causé par la crainte d'un danger. Le harcèlement peut provoquer de l'anxiété chez les victimes.

**Dépression** : La dépression est une maladie psychologique grave qui se caractérise par une grande tristesse, un sentiment de désespoir.